

PROGRAMME DE FORMATION

Titre professionnel :

Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière

Examen de niveau 5 (Bac+2).

Validation par un jury composé de deux professionnels habilités par l'AFPA.

Équivalence, passerelle : sans objet

Code RNCP/RS : 35329

Code Certif Info N°110499

Diplôme délivré par le Ministère du Travail, du plein emploi et de l'Insertion

Date de publication de la fiche : 08/03/2021 - Date d'échéance de l'enregistrement : 28/04/2026

CONTEXTE :

L'enseignant de la conduite et de la sécurité routière contribue à la mise en œuvre de la politique de sécurité routière. L'accès à la profession nécessite une autorisation délivrée dans les conditions définies par le ministère en charge de la sécurité routière.

L'objectif général de la formation est de se préparer à l'examen en vue de l'obtention du Titre Professionnel ECSR et ainsi se spécialiser en enseignant **auto-école, indépendant ou d'animer des actions de sensibilisation en entreprise, milieu associatif ou dans une institution publique.**

PUBLIC : Salariés ou demandeurs d'emploi souhaitant se former ou valider leurs compétences à la fonction d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

PREREQUIS :

Être titulaire du Permis B en cours de validité

Avoir un casier judiciaire vierge (bulletin n°3)

Avoir satisfait :

- Aux tests de positionnement
- À l'audit de conduite
- À l'entretien individuel
- À la visite médicale préfectorale

VALIDATION :

Le titre Professionnel ECSR est constitué de deux bloc de compétences indépendants (CCP1 et CCP2).

La validation du titre :

Cas n°1 : Le candidat valide un bloc et peu d'enseigner ou d'animer (selon le bloc) temporairement et pour une durée d'un an en faisant une demande préfectorale spécifique (Autorisation Temporaire et Restrictive d'Enseigner) : le candidat aura donc un an pour valider le bloc manquant.

Cas n°2 : Le candidat valide les deux blocs de compétences et peut faire une demande préfectorale d'autorisation d'enseigner.

Cas n°3 : Par la voie de la Validation des Acquis d'Expériences (VAE) – Le candidat devra faire une demande de recevabilité auprès de la DREETS et après acceptation, le centre de formation procédera à une évaluation diagnostique afin de lui proposer un volume horaire de formation adapté à ses besoins.

La demande d'autorisation d'enseigner sera complétée d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé par la Préfecture (CERFA).

La visite médicale ainsi que l'autorisation d'enseigner devront être renouvelées tous les 5 ans.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

- Test de positionnement
- Audit de conduite
- Entretien individuel
- A effectuer trois en amont si financement

DUREE et MODALITES :

Ω Présentiel/synchrone.

Durée : 910 heures

Ω Période de stage :

280 heures de stage : 2 stages pratiques de 140 heures dont :

o 140 heures de stage en école de conduite (CCP1)

o 140 heures de stage en entreprise : démarche d'entreprise où le stagiaire propose une action de sensibilisation à la sécurité routière (ex d'entreprise : École, lycée, collège, entreprise privée, mairie, etc.) (CCP2)

Ω Session de validation de 4 heures 30.
Effectif : entre 6 et 12 participants

LIEU DE FORMATION : Espace Conduite Nantes – 102 boulevard de la liberté 44100 Nantes

METHODES PEDAGOGIQUES :

Alternance entre méthodes expositives et actives.

Techniques pédagogiques :

- Etude de cas,
- Mises en situation professionnelles,
- Audit de conduite,
- Maniabilité du véhicule,
- Conduite sur route,
- Cours magistraux,
- Progression pratique

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Avant la formation :

Évaluation diagnostique : Test de positionnement, audit de conduite, entretien

Pendant la formation :

Évaluation formatives chaque semaine pour vérifier les acquis, besoins, attentes, difficultés ancrées.

En fin de formation :

Évaluation sommative et certificatrice pour validation et obtention du CCP et/ou du titre

Déroulement de la session de validation :

- Questionnaire à choix unique : 50 questions en 45 minutes

- Mise en situation professionnelle en salle : 1h
- Mise en situation professionnelle en véhicule : 1h
- Entretien technique : 1h
- Présentation de l'action de sensibilisation à la sécurité routière : 30 minutes
- Questionnement sur l'action de sensibilisation : 30 minutes
- Entretien final : 30 minutes
- Total : 4h15

ANALYSE RÉFLÉXIVE :

Évaluation à chaud :

Questionnaire de satisfaction en fin de formation

Évaluation à froid :

Questionnaire permettant de faire un recueil sur le suivi des enseignants post formation

MOYENS HUMAINS :

Formateur BAFM

MOYENS TECHNIQUES :

Un véhicule équipé auto-école

Une mallette pédagogique Rousseau

Édition du Code de la route

Référentiel d'Éducation à la Mobilité Citoyenne

Bilan ONISR

Un guide du formateur

Une salle équipée d'un tableau blanc, d'un vidéo projecteur et de fournitures pédagogique

Poste informatique avec accès internet et imprimante

Source : plateau technique du référentiel

DISPOSITIF DE SUIVI :

Feuille d'émargements par 1/2 journées.

Livret d'évaluations passées en cours de formation.

Certificat de réalisation.

ACCESSIBILITE HANDICAPE :

Un entretien individuel vous est proposé afin de définir ensemble les moyens nécessaires à la faisabilité de votre projet de formation.

TARIF :

À partir de 15000 euros TTC

Nous consulter pour devis – Éligible au CPF 332072 Délai d'accès : nous consulter

MIS À JOUR DU PROGRAMME :

Le 22 juillet 2024

DEBOUCHES et SUITE DE PARCOURS :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35329/>

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

Les établissements privés d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière,
Les établissements associatifs d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière.
Les collectivités territoriales

Types d'emplois possibles :

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière
Animateur d'action de sensibilisation
Coordinateur d'enseignant

Les évolutions possibles :

Effectuer une formation spécifique : CCS Groupe lourds et/ou deux roues
Effectuer le CQP RUESRC afin de gérer une auto-école
Effectuer une formation FMESR dans le but de former les futurs enseignants de la conduite
Le FMESR complété du CCS permet de former les futurs enseignants dans la spécialité du CCS visée

Titre professionnel ECSR	
Tronc commun	315 heures
CCP1	385 heures
CCP2	210 heures
TOTAL	910 heures



Centre de formation Espace Conduite Nantes
SAS (Société à Action Simplifiées) au capital de 10 000 euros
RCS Nantes 980569040
Siège : 102 boulevard de la liberté - 44100 Nantes- Tél : 0240430814
Siret : 98056904000010 APE : 8559A
N° de déclaration d'activité : 52 44 10849 44
Agrément : F 23 044 0002 0
Email : formation@cfmoniteur-espaceconduite.fr

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

1- Réglementation routière et caractéristiques de la circulation routière	50 heures
2- Sécurité routière et accidentologie	50 heures
3- Pédagogie et psychopédagogie	125 heures
4- Physiologie et psychologie de la conduite	35 heures
5- Organisation professionnelle	20 heures
6- Véhicules	35 heures

1 - Réglementation routière et caractéristiques de la circulation routière – 50 heures

1-1 Comprendre la réglementation de la circulation et de la sécurité routière

Avoir des notions de droit public, administratif et de droit pénal

Connaître la réglementation relative aux infractions et sanctions

Connaître la réglementation routière (code de la route)

Avoir des notions sur le droit des assurances

En lien avec le CCP1 et le CCP2

Comprendre la manière de mobiliser les différentes dimensions de la réglementation dans le cadre des actions de formation collectives et individuelles ainsi que les actions de sensibilisation visant la construction de comportements sûrs : connaissance, compréhension, observation, respect...

1-2 Connaître la réglementation concernant le système de formation et d'évaluation

Connaître les filières de formation et les différentes catégories de permis

Connaître des conditions d'établissement, de délivrance, de validité, de reconnaissance, de retrait du permis de conduire

Connaître la réglementation concernant le permis probatoire

Connaître la réglementation et le fonctionnement du permis à points

1-3 Connaître la réglementation des différentes filières d'apprentissage de la conduite automobile

Connaître la réglementation générale de la catégorie B

Connaître la réglementation spécifique concernant la conduite accompagnée

Connaître la réglementation spécifique concernant la conduite supervisée

1-4 Connaître et comprendre les éléments clefs de la circulation routière

Connaître les statistiques sur les réseaux routiers, la composition du parc automobile, les modes de transport...

En lien avec le CCP1 et le CCP2

Comprendre la manière de mobiliser ces connaissances dans le cadre des actions de formation et de sensibilisation

1-5 Comprendre les principes du développement durable

Avoir des notions concernant les problématiques liées au développement durable

Avoir des notions sur les moyens de transports alternatifs

Comprendre les liens entre développement durable et déplacements

En lien avec le CCP1 et le CCP2

Comprendre les moyens d'intégrer les principes du développement durable dans des actions de formation collectives et individuelles, ainsi que dans des actions de sensibilisation visant la construction de comportements respectueux de l'environnement.

Comprendre les moyens d'intégrer les principes du développement durable

2- Sécurité routière et accidentologie – 50 heures

2-1 Comprendre la politique d'éducation routière

Connaître les éléments constitutifs du continuum éducatif : leur nature et leurs contenus

Comprendre la place du continuum éducatif dans la politique d'éducation routière

Comprendre le sens et l'enchaînement des différentes phases du continuum éducatif

2-2 Connaître la politique de sécurité routière, les institutions et les acteurs de la sécurité routière

Connaître et comprendre la politique de sécurité routière française, européenne et mondiale

Connaître les institutions : rôle, composition et fonctionnement des différentes instances de la sécurité routière

Connaître les acteurs de la sécurité routière : rôles et prérogatives

2-3 Connaître et comprendre les grands thèmes de sécurité routière

Connaître et comprendre les problématiques liées à la vitesse

Connaître et comprendre les problématiques liées à l'alcool

Connaître et comprendre les problématiques liées aux substances psychoactives

Connaître et comprendre les problématiques liées à la ceinture de sécurité

Connaître et comprendre les problématiques liées à la fatigue

Connaître et comprendre les problématiques liées à l'inattention, au manque de de vigilance, à la surcharge mentale...

2-4 Comprendre les données de l'accidentologie

Connaître et comprendre les actions et interactions au sein du système homme/véhicule/environnement

Connaître les dysfonctionnements pouvant altérer le système

Comprendre les mécanismes d'analyse de l'accident

2-5 Connaître et comprendre la conduite à tenir en cas d'accident

Comprendre comment protéger les personnes et les biens sur les lieux d'un accident

Connaître les moyens d'alerter les secours

Avoir des notions de secourisme

Savoir renseigner un constat amiable

En lien avec le CCP1 et le CCP2

Comprendre les moyens d'intégrer les données de sécurité routière et d'accidentologie dans des actions de formation collectives et individuelles, ainsi que dans des actions de sensibilisation visant le développement de comportements sûrs.

3 - Pédagogie et psychopédagogie – 125 heures

3-1 Comprendre les différents sens de la notion d'apprentissage dans le cadre des actions de formation ou de sensibilisation aux risques :

Avoir des notions concernant le concept d'apprentissage, ses différents sens, ses implications sur la définition et les rôles de ceux qui apprennent et de ceux qui « font apprendre » : client, élève, apprenant / moniteur, enseignant formateur, coach....

Comprendre les liens entre les définitions de l'apprentissage, la nature des objectifs de formation ou de sensibilisation et les rôles attribués à ceux qui apprennent et à ceux qui font apprendre

3-2 Comprendre le REMC : référent des actions de formation et de sensibilisation

Connaître le REMC : structure, compétences...

Comprendre les éléments ayant concouru à sa mise en œuvre

Connaître la matrice GDE

Comprendre les liens entre le REMC et les théories de l'apprentissage

Comprendre la philosophie du REMC

3-3 Comprendre la place de la pédagogie par objectifs dans la formation

Connaître les principes généraux de la PPO

Comprendre les principes appliqués à la formation des conducteurs

Comprendre l'utilité et les limites de la PPO dans le cadre des objectifs de formation visés dans les programmes

3-4 Comprendre la référence à une vision constructiviste de l'apprentissage de la conduite

Connaître les principes généraux du (cognitivism) constructivisme et du socioconstructivisme

Comprendre ses principes appliqués aux actions de formation et de sensibilisation (Gadget, VTI...)

Comprendre l'utilité et les limites de cette vision de l'apprentissage dans le cadre des objectifs de formation visés dans les programmes

3-5 Comprendre la notion de compétence

Connaître la définition de la compétence dans le cadre de la conduite et du REMC

Comprendre les modalités générales de construction des compétences de conduite

Comprendre la mobilisation des situations problèmes pour construire des compétences

3-6 Comprendre les principes concrets de l'évaluation des compétences de conduite

Connaître les principes généraux de l'évaluation

Appréhender l'évaluation des compétences dans le cadre du REMC

Appréhender la mise en œuvre de l'autoévaluation dans le cadre du REMC

3-7 Comprendre la mise en œuvre du programme de formation issu du REMC

Connaître le programme de formation issu du REMC

Comprendre la progression de l'apprentissage envisagé

Comprendre les questionnements associés : pourquoi, comment, risques, influences, pressions

3-8 Connaître et comprendre la manière de mobiliser différentes méthodes pédagogiques dans l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière :

Connaître les principales méthodes pédagogiques

Comprendre leur mise en œuvre potentielle dans l'enseignement de la conduite

En lien avec les CCP1 et CCP2

3-9 Comprendre la nature de relation pédagogique établie dans le cadre de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière :

Connaître les éléments de base de la relation pédagogique (triangle pédagogique)

Comprendre la manière de communiquer dans le cadre de la relation pédagogique

Comprendre la notion d'éthique dans le cadre de la formation des conducteurs et de la sensibilisation au risque

4- Physiologie et psychologie de la conduite – 35 heures

4-1 Comprendre la définition hiérarchisée de l'activité de conduite comme une grille d'analyse des comportements des conducteurs

Connaître les éléments relatifs aux différents niveaux hiérarchiques en lien avec l'activité de conduite

Comprendre la manière de manipuler les niveaux hiérarchiques pour analyser les comportements de conduite

4-2 Comprendre les liens entre les notions de physiologie humaine et la conduite

Comprendre le rôle du système nerveux

Comprendre le rôle des différents organes sensoriels et des sens

Comprendre le rôle particulier de la vue et la vision

Comprendre l'importance de la notion de temps de réaction...

4-3 Comprendre les liens entre le traitement de l'information et la conduite

Comprendre le rôle concret de la perception dans l'acte de conduite

Comprendre les mécanismes de l'analyse de la situation

Comprendre le processus de prise de décision

Comprendre le lien entre apprentissage de la conduite et apprentissage du regard (pédagogie du regard)

4-4 Comprendre le risque routier en lien avec les comportements de conduite

Connaître les différentes définitions du comportement

Connaître les définitions du risque appliquées à la conduite

Comprendre le rôle des attitudes et des représentations dans le contexte de la conduite

Comprendre les mécanismes d'évolution des comportements et les résistances à l'évolution des comportements

Comprendre les relations entre émotions et cognition

En lien avec les CCP1 et CCP2

Comprendre l'utilisation des éléments de physiologie et de psychologie de la conduite dans les actions de formation et de sensibilisation des conducteurs

5 - L'organisation professionnelle – 20 heures

5-1 Comprendre l'utilisation des outils de la formation

Comprendre l'utilisation de l'évaluation de départ

Comprendre l'utilisation de la fiche de suivi

Comprendre l'utilisation par l'élève du livret d'apprentissage

En lien avec le CCP1

Comprendre l'intérêt des outils de la formation dans la mise en œuvre des actions de formation des conducteurs

5-2 Avoir des notions d'informatique permettant l'utilisation des outils communs

Avoir les bases nécessaires pour utiliser les outils : Vidéoprojecteur, tablettes tactiles...

Avoir les bases nécessaires pour utiliser les logiciels : traitement de texte, Excel, Power Point...

Savoir rechercher des informations sur Internet et maîtriser les outils de la Web-formation

5-3 Connaître l'organisation administrative et commerciale des écoles de conduite

Avoir des notions de droit commercial

Avoir des notions de droit administratif

Connaître la réglementation des écoles de conduite

Connaître la réglementation des examens

En lien avec les CCP1 et CCP2

Comprendre le fonctionnement administratif et commercial de l'école de conduite et les contraintes qui en découlent

6 - Les véhicules automobiles – 35 heures

6-1 Connaître les principaux éléments liés aux véhicules automobiles

Avoir des notions sur le fonctionnement mécanique des véhicules

Avoir des notions sur la dynamique des véhicules

Avoir des notions sur la sécurité primaire, secondaire et tertiaire

6-2 Avoir des notions sur l'évolution des véhicules

Avoir des notions sur l'évolution de l'ergonomie des véhicules

Connaître les aides et assistances à la conduite

En lien avec le CCP1 et le CCP2

Comprendre l'influence du véhicule et de ses caractéristiques sur les conducteurs

CCP1 : FORMER DES APPRENANTS CONDUCTEURS PAR DES ACTIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES, DANS LE RESPECT DES CADRES REGLEMENTAIRES EN VIGUEUR – 385 heures

1- Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective de formation	70 heures
2- Animer une séance collective de formation à la sécurité routière	70 heures
3- Animer une séance de formation à la conduite d'un véhicule léger	70 heures
4- Evaluer les acquis des apprenants	35 heures
5- Encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage	35 heures
6- Repérer les difficultés d'apprentissage et essayer d'y remédier	35 heures
7- Apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels	70 heures

Compétence 1 - 70 heures

Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective de formation

Comprendre les caractéristiques particulières des séances individuelles et collectives de formation

Comprendre les modes de construction et de préparation des séances de formation : tenir compte des acquis, du programme et des conditions de sécurité ; définir les objectifs, choisir les outils, identifier les activités, élaborer le scénario pédagogique...

Construire et préparer une séance individuelle en relation avec différents objectifs et éléments de contexte

Construire et préparer une séance collective en relation avec différents objectifs et éléments de contextes

Compétence 2 - 70 heures

Animer une séance collective de formation à la sécurité routière

Comprendre les caractéristiques principales de l'animation de séances collectives de formation : méthodes d'animation, techniques pédagogiques, ressources formatives ; animation de groupe, échanges, régulation, médiation...

Animer des cours thématiques concernant la sécurité routière

Animer des rendez-vous pédagogiques

Animer des séances destinées directement à la préparation de l'ETG

Animer des séances faisant le lien avec des objectifs de la conduite

Compétence 3 - 70 heures

Animer une séance de formation à la conduite d'un véhicule léger

Avoir un degré de connaissance et de maîtrise suffisant des éléments techniques liés au véhicule et à la conduite : contrôle technique, mécanique ; conduite personnelle, conduite en double commande, interventions d'urgence...

Comprendre les caractéristiques de la pédagogie sur véhicule en lien avec le programme de formation : méthodes et techniques pédagogiques adaptées à la conduite, supports et outils pédagogiques, infrastructure, parcours....

Animer des séances individuelles de formation en référence au programme de formation

Animer des séances collectives de formation à la conduite en référence au programme de formation

Compétence 4 - 35 heures

Évaluer les acquis des apprenants

Évaluer des connaissances dans le cadre de la formation

Évaluer des savoir-faire simples et complexes (procédures)

Évaluer des savoir-être

Évaluer des niveaux de compétences

Évaluer ses propres pratiques

Compétence 5 - 35 heures

Encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage

Comprendre le rôle d'un tiers dans une situation d'apprentissage

Comprendre les modes d'accompagnement d'un tiers dans la formation des conducteurs : interactions, conseils, régulation, formation...

Compétence 6 - 35 heures

Repérer les difficultés d'apprentissage et y remédier

Comprendre la notion de difficulté dans le cadre de l'apprentissage

Identifier les difficultés des apprenants lors des différentes phases de l'apprentissage de la conduite

Remédier aux difficultés des apprenants lors des différentes phases de l'apprentissage de la conduite

Compétence 7 - 70 heures

Apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels

Comprendre la physique et la dynamique liée à la conduite automobile

Identifier les risques potentiels pour anticiper les comportements des apprenants et des autres usagers

Comprendre les stratégies visant le partage de la route avec l'ensemble des usagers

CCP2 : SENSIBILISER L'ENSEMBLE DES USAGERS DE LA ROUTE A L'ADOPTION DE COMPORTEMENTS SÛRS ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT – 210 heures

8- Analyser une demande relative à une prestation de sensibilisation	35 heures
9- Construire et préparer une action de sensibilisation	70 heures
10- Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière, au respect des autres usagers et de l'environnement	70 heures
11- Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer	35 heures

Compétence 8 - 35 heures

Analyser une demande relative à une prestation de sensibilisation

Définir les liens entre les demandes, la construction et la préparation de l'action : cadre réglementaire, cahier des charges, procédures organisationnelles, contraintes organisationnelles...

Comprendre les méthodes et moyens nécessaires à la construction et à la préparation d'une action de sensibilisation : recherche des contenus, ressources formatives, choix des activités, scénario pédagogique...

Préparer les ressources, le matériel et aménager l'espace de formation suivant le scénario pédagogique prévu

Compétence 9 - 70 heures

Construire et préparer une action de sensibilisation

Être capable d'élaborer une action de sensibilisation à la sécurité routière en respectant un cahier des charges préalablement établi en tenant compte des caractéristiques du public cible.

Être capable de préparer les stratégies d'enseignement (méthodes pédagogiques, outils et techniques spécifiques à l'animation de l'action).

Être capable de formaliser un document à destination du formateur décrivant l'action de sensibilisation.

Compétence 10 - 70 heures

Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière, au respect des autres usagers et de l'environnement

Savoir poser le cadre de l'action, se présenter, adapter son langage aux interlocuteurs

Être capable de faire émerger des représentations relatives aux comportements à risque et en faire une ressource pédagogique

Être capable d'analyser les comportements au volant et la conduite des participants à des fins pédagogiques

Amener les participants à analyser leurs pratiques d'usagers de la route.

Coanimer une prestation de sensibilisation et respecter le rôle de chacun.

Compétence 11 - 35 heures

Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer

Comprendre le besoin d'inscrire ses pratiques dans un cadre évolutif et les freins à cette évolution

Reconnaître l'analyse des pratiques comme outil privilégié de l'évolution des pratiques, de leur consolidation, de l'intégration de nouveaux outils